



Communiqué de presse du Syndicat Mixte des Garrigues de la région de Nîmes relatif aux travaux d'entretien des équipements de Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI).



*Travaux de débroussaillage réalisé sur piste DFCI B 103 commune de Caveirac*

#### Notre mission :

La gestion d'infrastructures visant à protéger le patrimoine forestier contre le risque d'éclosion de feux de forêt et de réduire les surfaces forestières parcourues par le feu, tout en sécurisant les ouvrages créés pour les services de secours.

Ces équipements permettent, entre autre aux services de secours d'intervenir en sécurité. En effet, seul le maintien d'un faible volume de combustible le long des pistes permet d'utiliser ces voies lors des incendies.

#### Les enjeux:

Les forêts représentent un enjeu d'importance tant sur le plan économique (production, activités de plein air, tourisme) qu'environnemental (biodiversité, paysage, séquestration du carbone, protection des sols).

L'évolution climatique, notamment les sécheresses prononcées, accentue les risques

d'incendie en zone méditerranéenne et soumet ces espaces à un aléa de plus en plus fort. La fréquence des incendies risque également de subir une augmentation significative compte tenu de facteurs tels que la déprise agricole, ou l'augmentation de la pression anthropique avec des risques de mise à feu accrus.

Les équipements de DFCI ne peuvent être efficaces et sécurisés qu'avec des travaux de d'entretien régulier.

#### Les actions à réaliser en amont de la période estivale:

Le Syndicat Mixte des Garrigues de la Région de Nîmes réalise actuellement des travaux d'entretien de bandes débroussaillées de sécurité par débroussaillage positionnées le long des pistes de Défense de la Forêt Contre les Incendies.

15 pistes DFCI sont concernées sur 14 communes différentes:

Bernis, Bezouze, Caveirac, Clarensac, Gajan, Langlade, Parignargues, Milhaud, Marguerittes, Nîmes, Nages et Solorgues, St Mamert du Gard, Uchaud, Vestric et Candiac.

Linéaire d'intervention: 35 km

Surfaces traitées par débroussaillage: 68,5 ha

#### Financement:

Depuis 2019, le Conseil Départemental du Gard s'est désengagé financièrement sur les opérations relevant de l'entretien en matière de DFCI. En conséquence , aujourd'hui, l'ensemble des travaux d'entretien relevant de la Défense de la Forêt Contre les Incendies sont supportés et financés à 100 % par le Syndicat.



*Travaux de débroussaillage réalisés sur piste DFCI B 15 commune de Clarensac*

**Contact Syndicat Mixte des Garrigues de la Région de Nîmes:**

*Michaël REBELLER Direction du Syndicat*

Siège administratif: 1105, Avenue Pierre Mendès-France – 30000 NÎMES - Tél. : 04.66.27.76.46  
Port. : 06.18.33.19.95

Courriel : [\*\*syndicat.desgarrigues@outlook.fr\*\*](mailto:syndicat.desgarrigues@outlook.fr)

Siège Social : Mairie de Nîmes, Place de l'Hôtel de Ville – 30033 NÎMES Cedex 9 – Tél. :  
04.66.76.70.01